



DÉLIBÉRATION

du

CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID : 080-218006450-20251007-D_2025_10_557-DE



Date de la convocation
30 septembre 2025

Membres en exercice
29

Membres présents
19

Membres représentés
5

Membres absents
5

Nombre de suffrages
exprimés
24

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2025

L'an 2025, le mardi 7 octobre, le Conseil Municipal de la Ville de ROYE s'est réuni publiquement à la Mairie de Roye sous la présidence de Delphine DELANNOY, Le Maire.

ETAIENT PRESENTS : Delphine DELANNOY, Olivier DEVILLERS Josiane HÉROUART, Michaël MAILLE, Salima TIDDARI, Elodie THÉOT, Hervé VÉLUT, Valérie MARETTE, Didier MORVAL, Freddy CANTREL, Loïc CARETTE, Alexis BOURSE, Emilie SENKEZ, Bastien FOY, Marie-Hélène COMTE, Alice ZILIANI, Éric GUIBON, Jean-Luc VILLET, Ludovic BOCQUET,

ABSENTS REPRESENTES :

Elodie LEMAITRE avait donné pouvoir à Michaël MAILLE
Sylvie BONIFACE avait donné pouvoir à Alice ZILIANI
Justine FRANCELLE avait donné pouvoir à Didier MORVAL
Séverine PECHON avait donné pouvoir à Élodie THÉOT
Pascal DELNEF avait donné pouvoir à Éric GUIBON

EXCUSÉS

Timmy BOITEL, Kevin MOUILLARD, Aymeric BOUTRY, Didier HENNEBERT

ABSENTS

Christian DETROISIEN

A été nommé (e) secrétaire : **Émilie SENKEZ**

N° D 2025-10-557

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND ROYE – TRAVAUX DE VOIRIE RUE ROGER SALENGRO 2025

Selon la délibération du 1^{er} Juillet 2025 relative à l'octroi d'un fonds de concours d'investissement aux communes membres de la CCGR.

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que lors du débat d'orientation budgétaire 2025, il est prévu au Budget 2025 des travaux de voirie.

Le projet de voirie Rue Roger Salengro entrant dans les projets subventionnables par le Fonds de Concours de la CCGR.

La commune ayant déjà sollicité la CCGR pour un projet d'éclairage public, la commune disposant encore d'une enveloppe pour l'année 2025 (11 900€), la commune sollicite la CCGR dans ce cadre.

Le montant total de l'ensemble des travaux est estimé globalement à 176 076,21 € HT soit 211 291,45 € TTC.

Le conseil municipal
A l'unanimité

- Arrête le plan de financement suivant :

| | |
|--|-----------------|
| Montant éligible de l'opération (H.T.) : | 176 076.21 € HT |
| Montant de l'opération (TTC) : | 211 291.45€ TTC |

Plan de financement :

- | | |
|---------------------|-------------------------------------|
| Fonds de concours : | 11 900.00 € soit 6,75% du Total HT |
| - Autofinancement : | 164 176,21€ soit 93.25% du Total HT |

Soit un reste à charge : 199 391.45€ du Total TTC

- Sollicite donc le solde pour la commune de Roye pour l'exercice 2025 du Fonds de Concours qui était de 11 900.00€ ce qui représente 5.96% du reste à charge TTC.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, Pour extrait conforme au registre.

Le Maire, Delphine DELANNOY

